

auffi tost mettre bas les voiles & tenir tout le monde en silence, pendant que deux ou trois de nos François s'en allerent doucement dans vn petit canot, pour faire ietter à l'eau cette grande beste, ou la tier à coups d'harquebuse, si elle tiroit dans les bois; entendant le bruit elle se iette à l'eau. Incontinent Monsieur fit equipper vne chaloupe qui tire deffus à force de rames; la pauvre beste ne scauoit de quel costé se ietter, elle voyoit des harquebuses à terre, & vers l'eau vne chaloupe qui luy courroit fus, en [fin on la] mit à mort & l'apporta on sur nostre [246 i.e., 242] tillac, si tous les voïages qui se font en la nouvelle France se passoient auffi doucement que celui-ci, il y auroit trop d'attrait, & peut estre que le corps y gagneroit plus que l'esprit. Le gibier, la chair d'Élan, & parfois de Castor & le poisson ne nous manquent point en son temps. Dieu soit loué par tous ses Anges des biens qu'il fait aux hommes. Pour conclusion nous nous rendismes à Kebec le 7. iour d'octobre.

Le 17. du mesme Monsieur le Gouverneur voulant aller à Beau-pré, autrement le cap de tourmente pour auoir cognoissance du païs, me dit que puis qu'un des Peres de nostre compagnie y deuoit aller pour administrer les Sacremens de l'Eglise à nos François qui demeurent en ce quartier là, qu'il troueroit a propos que i'y allasse. Je luy obeis volontiers. A mesme temps le Pere Masse & le Pere du Marché s'embarquerent pour aller aux trois Riuieres. Mais le temps fut si rude & si fascheux que leur barque relascha & les vens nous retindrent 13. iours au lieu où nous ne pensions estre que trois ou quatre pour le plus. A la verité c'est avec bonne raison